



# MANTAILLE SPORTIF

285, route de Châteauneuf 26140 ANNEYRON – [MantailleSportif.club](http://MantailleSportif.club)

## CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à nos statuts, nous devons tenir une assemblée générale ordinaire par an. Ce sera l'occasion de se retrouver, de faire le bilan de la saison écoulée et de préparer la prochaine.

**Tous les licenciés, parents des mineurs, et membres du club sont convoqués  
vendredi 23 juin 2023 à 18h30  
en la salle Joseph Charignon (salle des fêtes) à Mantaille**  
*Les supporters et partenaires y sont également invités.*

### Ordre du jour

- Bilan saison 2022-2023 :
  - Rapport moral et sportif
  - Rapport financier et approbation des comptes
- Élection conseil d'administration
- Préparation saison 2023-2024 :
  - Fonctionnement sportif
  - Adhésion et licences dématérialisées
  - Calendrier des évènements
  - Présentation du nouveau logo
- Questions diverses

### Déroulement de la soirée

- 18h30 : assemblée générale  
règlement des cotisations
- 20h00 : apéritif offert par le club

### Adhésion 2023-2024

*Principe d'adhésion à une association affiliée* : vous devenez membre de l'association Mantaille Sportif, à ce titre **vous versez une cotisation à votre club** pour contribuer à l'ensemble de ses charges de fonctionnement. Le club étant affilié à la FFBB, il s'acquitte des licences et des frais d'engagements auprès des instances : comité départemental, ligue régionale et fédération.

La grille des cotisations Mantaille Sportif 2023-2024 est la suivante :

Catégorie joueur	Cotisation 2022-2023
Senior (≤ 2003)	135 €
U20 (2004-2006)	110 €
U17 (2007-2008)	110 €
U15 (2009-2010)	100 €
U13 (2011-2012)	100 €
U11 (2013-2014)	75 €
U9/U7 (≥ 2015)	75 €

Arbitre (officiel)	adhésion gratuite
Bénévole non-joueur licencié	adhésion gratuite
<i>Mutation</i>	<i>Frais pris en charge par le club</i>
Membre avec carte de soutien	Don à partir de 40 € <i>éligible réduction d'impôts 66%</i>

! Le club peut vous offrir ce tarif raisonnable grâce aux nombreux partenariats (mécénat, *sponsoring...*) et aux manifestations. Votre contribution est nécessaire : participation aux évènements, apport de nouveaux partenaires, etc.

**Rappel : les demandes de licences se font par internet.** Si vous êtes déjà licencié dans notre club, un courriel vous sera envoyé dans les prochains jours avec un lien d'accès. Pour une mutation ou si vous êtes nouveau licencié, informez-nous de votre volonté d'inscription dans notre club, puis nous vous enverrons ce courriel.

**Moyens de paiement acceptés** : espèces, chèques, carte bancaire, virement ([voir notre RIB](#)), PayPal ([@MantailleSportif](#)), ANCV (Chèque-Vacances et Coupon-Sport), Top Dép'Art et Pass'Région (fournir une copie de la carte).

**Pour les mineurs** : vous devez répondre au questionnaire de santé pour mineur. Si vous avez répondu « oui » à une question, un certificat médical doit être fourni.

**Pour les majeurs** : le certificat médical est en principe valable 3 saisons. Un questionnaire de santé doit être complété pour vérifier la nécessité ou non de fournir un nouveau certificat médical au cours de ces 3 saisons.

⇒ Les documents 2023-2024 sont à [télécharger sur notre site rubrique Inscription](#)

### Contacts et renseignements

- Jean-Guy Aillaud (président) 06.15.51.30.36
- Sportif : Sébastien Revouy (vice-président) 06.87.13.18.42
- Adhésion-licences : Betty Sarrazin 06.18.25.55.83
- [Rubrique/formulaire contact](#)